

OCTOBRE

Le Parc naturel régional de Camargue a placé l'eau au cœur de ses priorités. Les tragiques inondations survenues dans la Région ces dernières semaines rappellent, s'il en était besoin, l'extrême précarité du territoire camarguais et la nécessité de veiller en permanence à l'entretien des berges du Rhône et des ouvrages hydrauliques de protection.

L'eau est aussi au cœur de la majorité des activités économiques camarguaises (riz, sel, élevage, pêche, chasse...) et constitue l'élément déterminant du fonctionnement des milieux naturels. Toutefois, face à cette relative abondance, il subsiste pour les habitants des problèmes d'alimentation en eau potable, d'assainissement ou même de qualité des eaux.

C'est pourquoi, tous les partenaires du Parc travaillent actuellement à la mise en œuvre d'une véritable charte de l'eau pour la Camargue ainsi qu'à l'élaboration d'un vaste programme d'action qui sera financé dans le cadre d'un projet de « Contrat de Delta ».

ACTIONS EN COURS

GESTION DES NIVEAUX DES ETANGS CENTRAUX DE CAMARGUE : VACCARES, IMPERIAUX, MALAGROY

Le 19 septembre dernier, la Commission exécutive de l'Eau, placée sous l'autorité de la Direction départementale de l'Agriculture et des Forêts, s'est réunie d'urgence au siège du Parc de Camargue. Cette commission débat des grands objectifs de niveaux des étangs pour les mois à venir, et de la gestion des vannes au pertuis de la Fourcade.

Étant donné les niveaux exceptionnellement élevés du Vaccarès pour la saison, les membres présents (représentants, des agriculteurs, de la commune des Saintes-Maries-de-la-Mer, de la Réserve nationale de la DDAF et du Parc) se sont mis d'accord sur les dispositions suivantes :

- évacuation à la mer dès que les conditions météorologiques et de niveau le permettent (mistral), par ouverture intégrale du pertuis de la Fourcade, soit 7 vannes en période de temps calme, de jour comme de nuit.



- ouverture du pertuis de Rousty (également fonctionnel) pour évacuer l'eau des étangs vers la

mer si des valeurs extrêmes de niveau des étangs (+ 30 cmNGF) sont atteintes. Ces mesures doivent permettre de garder une marge de sécurité vis-à-vis du risque «inondations» en permettant à l'étang du Vaccarès d'assurer son rôle de « zone tampon ».

Contact: Delphine Marobin

CONTRAT DE DELTA : LE DOSSIER D'AGREMENT PREALABLE BIENTOT FINALISE...

Le dossier d'agrément préalable du contrat de delta « Camargue » est en voie de finalisation : il présente un diagnostic du territoire et propose des objectifs sur les thèmes liés à l'eau et aux milieux aquatiques (milieux naturels, activités humaines, prévention des risques naturels...).

Ce dossier sera présenté et défendu devant le Comité national d'Agrément en décembre 2002. Pour l'instant il a déjà été soumis aux remarques et avis d'un groupe technique, et sera prochainement proposé pour validation au comité de pilotage restreint qui rassemble les acteurs de Camargue (usagers, élus, administrations).



Contact : Delphine Marobin

LA SIGNALÉTIQUE FAIT PEAU NEUVE

Le Parc a mandaté l'entreprise Architecture et Territoire pour mettre en place une nouvelle signalétique au Musée camarguais et à la Maison du Parc. Avec de nouveaux panneaux, les entrées de sites et des abords des deux équipements sont ainsi mieux identifiés et plus fonctionnels.

ACCUEIL DU PUBLIC AUX HORAIRES D'HIVER

Maison du Parc,
RD 570 Pont de Gau,
13460 Les Saintes-
Maries-de-la-Mer. 04 90
97 86 32 . Ouvert tous
les jours sauf le vendredi
de 9 h 30 à 17 h.

Musée camarguais
RD 570 Mas du Pont de Rousty, 13200 Arles.
04 90 97 10 82. Ouvert tous les jours de
10 h15 à 16 h 45, sauf le mardi.

PLANTES PROTEGEES

La Camargue est mondialement connue pour la richesse et la diversité de son avifaune. Mais elle possède également un grand intérêt en ce qui concerne la flore. Même s'il n'existe pas de plantes endémiques en raison de la création récente du delta, la constitution en mosaïques des milieux a généré une grande diversité végétale. Au printemps dernier, le Parc a recensé 33 espèces végétales terrestres sur son périmètre, bénéficiant de statuts de protection nationaux et régionaux. Nombre de ces espèces fréquentent les zones littorales ainsi que les anciens dépôts du Rhône et les mares temporaires. Toutes les stations d'espèces ont été cartographiées et intégrées à la base de connaissance informatique du Parc. Parmi ces espèces, la crucianelle maritime, caractéristique des arrières-dunes fixées. (photo)



Contact : Gaël Hemery

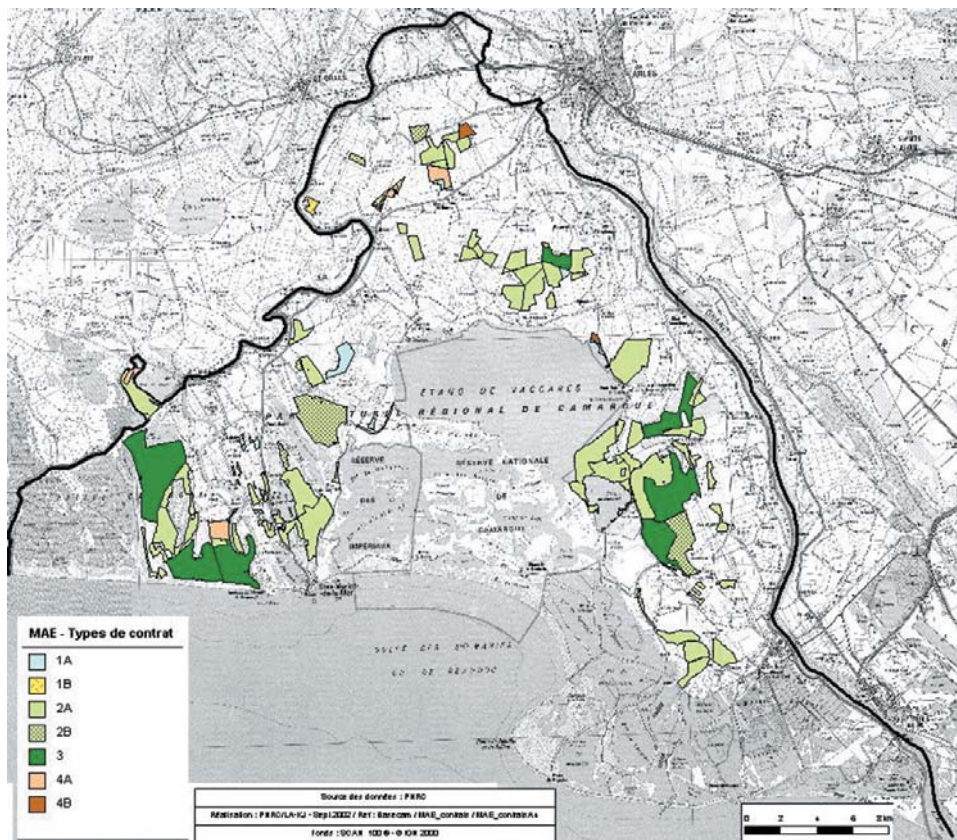


L'IMPACT DES MESURES AGRI-ENVIRONNEMENTALES EN CARTES

Kévin Jousseau vient de terminer un stage de 3 mois et demi, aux côtés de Laurence Agulhon, chargée de mission SIG au sein du Parc. Celle-ci avait travaillé pendant presque deux ans, en collaboration avec la Tour du Valat et l'ADASEA, à la préparation des dossiers des exploitants agricoles et éleveurs engagés, sous contrat, à respecter un cahier des charges en échange d'une aide financière.

Kévin est venu parachèver ce travail et a structuré une base de données contenant l'ensemble des informations qu'il avait préalablement récupérées, triées et « nettoyées ». Cet outil, par le biais de cartes et de requêtes simples, permet désormais de représenter les informations acquises (végétation, clos de pâturage, etc.) et d'évaluer l'impact territorial de ces mesures. Il est prévu une présentation de ce travail avant la fin de l'année 2002.

Contact : Laurence Agulhon



Contrat 1 : maintien et amélioration des roselières et dunes fluviales

1A : relatif aux roselières, 1B : relatif aux dunes fluviales

Contrat 2 : maintien et amélioration des milieux humides grâce au pâturage extensif sur 8 mois

2A : sans suivi scientifique, 2B : avec suivi scientifique

Contrat 3 : maintien et développement du pâturage très extensif tout au long de l'année

Contrat 4 : Conversion de terres arables (rizières)

4A : conversion en marais pâturés, 4B : conversion en roselières

LES RENCONTRES DU PARC NATUREL REGIONAL DE CAMARGUE

INAUGURATION A LA MAISON DU PARC : UN AUTOMNE DEDIE A LA PECHE EN CAMARGUE.

Lorsque l'on évoque la Camargue on ne pense pas d'emblée à la pêche. Il est vrai que cette pratique, pourtant en prise directe avec le Rhône et la mer, demeure assez mal connue du grand public. La pêche dans le delta est pourtant riche d'histoires et de savoir-faire. A la diversité des milieux (lagunes, étangs, fleuve et mer) correspondent autant de modes de travail, qui exercent toute l'année, font vivre de nombreuses personnes.

A partir de cet automne, la Maison du Parc (Pont de Gau) souhaite offrir au public une lecture de ce métier et de ses gestes que répètent chaque jour les pêcheurs. C'est aussi l'occasion pour le Parc d'apporter un

éclairage sur le fonctionnement de ces milieux : le Rhône, les lagunes et le milieu maritime.

La Maison du Parc proposera donc à partir du mois de novembre et jusqu'en janvier 2003 une série d'animations sur ce thème. Au programme : publications, expositions,



animations (grand public et scolaires) ainsi qu'un cycle de conférences auquel le public est cordialement invité.

CALENDRIER

Expositions

- Du 18 novembre 2002 au 16 janvier 2003 : Exposition « Alors ça mord ? » réalisée par la Maison du Rhône à Givors. A caractère ethnologique, cette exposition traite les relations entre l'homme et le fleuve à travers la pratique de la pêche.

Exposition « Sauvons les étangs du Languedoc-Roussillon » réalisée par le Comité de liaison des espaces protégés en Languedoc-Roussillon. Cette exposition traite des milieux lagunaires méditerranéens et de la pêche dans ces milieux.

Animations grand public et scolaires

- Le 27 novembre : inauguration officielle et présentation du nouveau Courrier du Parc « Pêches et pêcheurs en Camargue ».

- Le 28 novembre 2002 : conférence de Carole Barthélemy (sociologue) sur les pratiques de la Pêche dans le delta du Rhône, à la Maison du Parc.

- Le 12 décembre 2002 : conférence-débat, co-organisée avec l'Association arlésienne d'Education à l'Environnement et à la Citoyenneté, intitulée « Richesses des milieux aquatiques du delta, usages et exploitation par l'homme »

- (date à confirmer) : conférence-formation de Migrateurs Rhône Méditerranée sur l'anguille en Méditerranée et dans le delta du Rhône (gestion, protection et exploitation).

- (date à confirmer) : Relevé de filets, (Vaccarès).

Et d'autres surprises...

Contact : Julien Faure

A VOS AGENDAS

• **4 au 12 octobre, les écoles primaires de Gageron et d'Albaron partent dans le Parc naturel régional de Brière**

Il s'agit de découvrir une autre zone humide (au sud de la Bretagne) dans le cadre d'un échange inter-parcs organisé conjointement par le Parc de Camargue, le Parc de Brière et les enseignants.

• **Mercredi 23 octobre, Bureau du Parc naturel régional de Camargue**

• **2, 9, 16, 23 octobre (finale) 2002, 15 heures, Arènes des Saintes-Maries-de-la-Mer, Courses de tau organisées par le Parc naturel régional de Camargue.**

La course du 16 octobre est organisée en soutien aux manadiers sinistrés lors des inondations de la mi-septembre

• **Jusqu'en décembre 2002, tous les mercredis, jeudis, samedis et dimanches de 14h à 18h, exposition Hans Silvester au Mas de la Cure**

Exposition de photographies très grands formats de chevaux Camargue